

Jeudi 22 Octobre 2015

Saint-Pardoux

Une nouvelle collecte des ordures

La distribution des bacs pour les ordures ménagères et les emballages a commencé dans un premier secteur, composé de neuf communes.



Les 15 ambassadeurs missionnés par la société ACP services en charge de distribuer les bacs. Dès cette semaine, les bacs collectifs vont être progressivement supprimés.

Quinze ambassadeurs dans de grands camions blancs distribuent à chaque foyer de Verruyes, Mazières, Saint-Marc, Les Groseillers, La Boissière-en-Gatine, Beaulieu-sous-Parthenay, Soutiers et Saint-Pardoux, un bac à couvercle vert pour les ordures ménagères et un bac à couvercle jaune pour les emballages recyclables. Un avis de passage est laissé en cas d'absence. Jeudi 15 octobre, les représentants du SMC (Syndicat mixte à la carte) se sont réunis pour un point presse. Géraldine Girard, SMC, coordinatrice des services déchets, Alain Ouvrard, responsable collecte ordures ménagères, Marina Chapelle, responsable

communication, Eric Cathelineau, vice-président du SMC, Marie Talineau, représentant la commune de Saint-Pardoux et Marlène Rocher, chargée de mission ACP Service, l'entreprise mandatée pour la distribution, ont rappelé : « Les croix orangées, sur le bord de la chaussée, indiquent l'emplacement des poubelles, à mettre la veille de la collecte.

« Pas question de prix au poids »

« Les bacs disposent d'une puce. En cas de vol, une plainte devra être déposée à la gendarmerie et un nouveau bac sera donné. Les bacs verts et jaunes seront

collectés alternativement tous les quinze jours, en cas de jours fériés, les collectes seront décalées d'une journée. Fin novembre, des permanences vont être organisées dans trois communes, pour répondre aux questions. Le service s'améliore, pas de changement de taxe, pas question de prix au poids, ni acculé à la taxe foncière. Nous demandons que les missionnaires soient bien reçus, ils donneront la date de la première collecte et la marche à suivre. »

Bientôt, 49 communes du territoire pratiqueront la collecte des ordures ménagères et des emballages en bacs individuels. L'objectif : responsabiliser l'utilisateur sur la production de déchets.